

19 février 2013

13.124
ad 12.058**Postulat Daniel Ziegler****Pour des aides à la formation en adéquation avec la demande**

Le projet de loi sur les aides à la formation (LAF) propose – et il convient de le saluer – d'élever le niveau des bourses cantonales neuchâteloises à un niveau plus proche des véritables besoins.

Cependant, cette augmentation se fait dans une logique de neutralité des coûts: ces aides plus conséquentes profiteront de fait à moins d'étudiants, alors même que notre canton connaît l'une des plus fortes demandes de Suisse en la matière.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat d'augmenter régulièrement l'enveloppe financière des aides à la formation au cours des prochains exercices, afin que, dans un délai raisonnable, l'effort budgétaire neuchâtelois en ce domaine rejoigne la moyenne de ceux des autres cantons romands.

Cosignataires: M. Zurita, P. Herrmann, T. Bregnard, A. Shah, T. Buss, G. Würzler, F. Jeandroz, N. de Pury et D. Angst.